

CHALETS	SAISON	LACS DE PÊCHE	PLAN DE PÊCHE	EMBARCATION	ACCÈS LACS	DISTANCE LAC
Riv. Matane 4	27 mai – 5 sept.	Lebreux	Rotation 1jr/2	2 par lacs	4x4	20 km
		Vidrien	Rotation 1jr/2		4x4	13 km
Duvivier 1 et 2	27 mai – 5 sept.	Duvivier	Tous les jours	2 par lacs	automobile	0 km
Martel	27 mai – 5 sept.	Martel	Tous les jours	2 par lacs	camionnette	0 km
		Lavoie	Attribution journalière à l'accueil	Selon disponibilité	camionnette	5 km
		Gunn 1			camionnette	11 km
		Gunn 3			camionnette	12 km
Lac Matane 1, 2 et 3	27 mai – 5 sept.	Matane	Attribution journalière à l'accueil	Selon disponibilité	automobile	0 km
		Pérot			4X4 ou VTT**	20 km
		Tallard			Camionnette	20 km
		Gros ruisseau	4X4 ou VTT**	15 km		
		Lebreux	Rotation 1jr/2	2 par lacs	4X4 ou VTT**	18 km
		Vidrien	Rotation 1jr/2		4X4 ou VTT**	11 km
Étang-truite 1 et 2	27 mai – 5 sept.	Étang	Rotation 1jr/2	2 par chalet	Automobile	0 km
		Bonjour	Tous les jours	Selon disponibilité	Automobile	9 km
Presqu'île 1, 2, 3, 4, 5	27 mai – 30 juin	Tallard	Attribution journalière à l'accueil		Camionnette	15 km
		Dunière			Camionnette	3 km
		Gros ruisseau			4X4	20 km
		Matane	Automobile	17 km		
Presqu'île 1, 2, 3, 4 et 5	1er juillet – 5 sept.	Étang	Soir d'arrivé et rotation 1jr/2 par la suite	2 par chalet	Automobile	0 km
		Bonjour	Tous les jours	Selon disponibilité	Automobile	9 km
		Tallard	Attribution journalière à l'accueil		Camionnette	15 km
		Dunière			Camionnette	3 km
		Gros ruisseau			4X4	20 km
		Matane	Automobile	17 km		
Simoneau 1 et 2	27 mai – 5 sept.	Simoneau	Tous les jours	2 par lacs	camionnette	0 km
Joffre	10 juin – 5 juillet	Joffre	Tous les jours	2 par lacs	camionnette	0 km
Behrend	10 juin - 5 sept.	Behrend	Tous les jours	2 par lacs	4X4	0 km
		Du Versant			4X4	2 km
CAMP RUSTIQUE	SAISON	LACS DE PÊCHE	PLAN DE PÊCHE	EMBARCATION	ACCÈS LACS	DISTANCE LAC
Mius	10 juin - 7 juillet	Mius	Tous les jours	2 par lacs	camionnette	0 km
	4 août au 5 sept.					

Valider avec la réserve pour les conditions du chemin d'accès en début de saison

Il est maintenant possible de réserver d'autres lacs que ceux mentionnés ci-dessus, certaines conditions s'appliquent.

La limite de prise quotidienne et de possession est de 10 truites mouchetées pour tous les lacs de la réserve.

**** = VTT secteur Lac Matane: Accès à tous les plans d'eau à partir du chalet.**

Le plan de pêche n'est pas garantie tel quel, des modifications peuvent être apportées sans préavis avant ou pendant la saison. Prenez note que lorsque le contingent d'un lac sera atteint, il sera fermé

dernière m.à.j 2021-12-14

CHALETs Matane	Lac	1
		2
		3

Circulation autorisée en VTT pour accéder à tous les plans d'eau

N.B. : Chaque numéro de couleur correspond au numéro de chalet et vous indique le plan d'eau autorisé pour la pêche selon la date choisie.

LACS OFFERTS	MAI					JUIN																														
	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	
LEBREUX	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	
VIDRIEN	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1
LEBREUX		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		
VIDRIEN	3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3	

LACS OFFERTS	JUILLET																																			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					
	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D					
LEBREUX	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1		
VIDRIEN	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	
LEBREUX	3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3	
VIDRIEN		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3

LACS OFFERTS	AOÛT																															SEP						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5		
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L		
LEBREUX	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
VIDRIEN	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1
LEBREUX		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3
VIDRIEN	3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3		3	

N.B. Référez-vous au tableau ci-haut pour déterminer le plan d'eau auquel vous avez accès selon le chalet et la date du séjour.

Pour tout ces 2 lacs, il y a deux chaloupes fournies par chalet pour chaque plan d'eau.

Prenez note que lorsque le contingent d'un lac sera atteint, il sera fermé

INFORMATION IMPORTANTE

Camion 4x4 ou VTT recommandé pour tous les lacs sauf le lac Matane.

Chemins de montagne rocailleux. Demandez le droit d'accès à l'accueil pour les VTT.

Il n'est pas possible de circuler partout dans la réserve, une carte indiquant les chemins permis vous sera remis lors de votre enregistrement à l'accueil John.

Distance en km à partir des chalets

Lac Matane : 500 m

Lac Vidrien : 11 km

Lac Lebreux : 18 km

Lac du Gros Ruisseau : 15 km

Étang de la Montagne : 19 km

Lac Pérot : 20 km

Lac Tallard : 20 km

ATTENTION - NOUVEAUTÉ

Les lacs **Perrot, Tallard, Matane et le Gros ruisseau** seront maintenant offert en formule 48h à l'avance ou sur disponibilité lors de la réservation. Réservez votre plan de pêche dès maintenant au 418 224-3345.

CHALET
Secteur Étang à la truite

Lacs offerts (ci-dessous) selon le chalet choisi

Lac Bonjour

Lac Bonjour et Étang à la truite

CHALET	MAI					JUN																															
	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J		
ÉTANG 1	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■		
ÉTANG 2	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■		
PRESQU'ÎLE 1	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■		
PRESQU'ÎLE 2	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
PRESQU'ÎLE 3	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
PRESQU'ÎLE 4	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
PRESQU'ÎLE 5	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

CHALET	JUILLET																																		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				
	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D				
ÉTANG 1	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
ÉTANG 2	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

CHALET	AOÛT																															SEP						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5		
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L		
ÉTANG 1	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
ÉTANG 2	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

N.B. Référez-vous au tableau ci-haut pour déterminer le plan d'eau auquel vous avez accès selon le chalet et la date du séjour.

Pour les chalets Presqu'île, référez vous au plan de pêche général pour les mois de juillet à septembre

Prenez note que lorsque le contingent d'un lac sera atteint, il sera fermé

ATTENTION - IMPORTANT

Les lacs **Tallard, Dunière, Gros ruisseau et Matane** sont offerts sur attribution à l'accueil ou sur disponibilité lors de la réservation. Réservez votre plan de pêche dès maintenant au 418 224-3345.

Lac adjacent à tout ces chalets = Lac Étang à la truite.

8 KM sépare le Lac Bonjour des chalets Presqu'île.

9 KM sépare le Lac Bonjour des chalets Étang.

**CHALET
RIVIÈRE MATANE #4**

X Vous indique le plan d'eau autorisé

	MAI					JUN																													
LACS OFFERTS	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J
LEBREUX	X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X
VIDRIEN		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X	

	JUILLET																															
LACS OFFERTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
LEBREUX		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X
VIDRIEN	X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X	

	AOÛT																															SEP					
LACS OFFERTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	
LEBREUX	X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X
VIDRIEN		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X	

N.B. Référez-vous au tableau ci-haut pour déterminer le plan d'eau auquel vous avez accès selon le chalet et la date du séjour.

Pour tout les lacs autorisés, il y a deux chaloupes fournies pour chaque plan d'eau.

Aucun lac adjacent à ce chalet, mais la rivière Matane passe devant

Pour la pêche au saumon, vous pouvez contacter la zec de la rivière Matane au 418 562-0000 ou www.rivierematane.com

13 KM sépare le Lac Vidrien du chalet.

20 KM sépare le Lac Lebreux du chalet.

INFORMATION IMPORTANTE

Camion recommandé pour tous les lacs.

Chemins de montagne rocailleux.

** Il est maintenant possible de réserver d'autres lacs que ceux mentionnés ci-dessus, certaines conditions s'appliquent.